



Valenciennes, jeudi 21 juillet 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/04167

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Arrêté préfectoral n°46/2022

Feux d'artifices (Commune de Cambrai)

CANAL DE ST-QUENTIN - PORT DE CANTIMPRE
UTI Escaut-St-Quentin - Antenne de Cambrai

Une interdiction de stationner (dans le bief et dans le port de Cantimpré) (tous les usagers - Défini par usagers...)

- à partir du 31/07/2022 à 12:00 au 01/08/2022 à 00:00o **Escaut canalisé**

entre les pk 0.005 (pont pompidou) et pk 0.228 (écluse de Cantimpré)

Commentaire :

Les usagers de la voie d'eau sont informés de la fermeture des accès au port de Cantimpré pour permettre les préparatifs du feu d'artifice.

Les usagers de la voie d'eau voudront bien se conformer aux directives qui leur seront données sur place par les agents de VNF.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Escaut-Saint-Quentin, 160, rue du Chauffour, 59300 VALENCIENNES
Tél : 03 27 32 22 80 - Fax : 03 27 32 22 98

Date limite d'affichage :

02/08/2022

Chef d'Antenne

Signé

Christophe GERMAIN